ciennes fut alors saisi de cette affaire et a commis M. le docteur de Lauwereyns, médecin légiste, pour pratiquer l'autopsie de la victime.

L'AUTOPSIE DU CADAVRE

L'honorable praticien se rendit à Vieux-Condé à 16 heures, au moment où devaient avoir lieu les funérailles. On les différa.

Le corps du jeune enfant fut retiré du cercueil entouré de couronnes et déposé dans une pièce de la maison mortuaire, où eut lieu l'autopsie. M. de Lauwereyns releva sur le corps du jeune Gilquin onze plaies à la tête, de multiples ecchymoses sur le corps, les jambes étaient très abîmées. Le cadavre se trouvait dans un état de maigreur squelettique.

Après l'autopsie, le jeune Gilquin fut enterré au cimetière de Vieux-Condé.

Ajoutons que la petite victime avait été élevée par sa grand'mère Zélia Dezaugues, femme Poulain, chemin Caillou, et que ses parents l'avaient repris quand ils vinrent habiter Vieux-Condé.

DEUX ARRESTATIONS

Lundi soir, le Parquet de Valenciennes, représenté par M. Verdun, substitut du procureur de la République ; Franqueville, juge d'instruction ; Givert, commis-greffier, descendait à 18 h. 30 à la Mairie de Vieux-Condé.

Les magistrats furent reçus par M. Basquier, maître de la commune. Ils mandèrent aussitôt les époux Gilquin-Poulain et ceux-ci furent interrogés séparément dans le cabinet du maire. Ils y subirent un interrogatoire serré et protestèrent à nouveau contre les faits qu'on leur reprochait. Néanmoins, M. Franqueville a décerné contre eux un mandat de dépôt et, à 21 heures, tous deux étaient écroués à la Maison d'arrêt de Valenciennes.

Ajoutons que cette affaire a provoqué dans la commune de Vieux-Condé une vive émotion et qu'à partir de six heures jusqu'au départ des époux Gilquin, une foule nombreuse a stationné devant l'Hôtel de Ville.

Un bébé de 2 ans est mort de faim à Calais

Le garde champêtre Ringot, des Barraques, ayant appris par la rumeur publique qu'un enfant de deux ans venait de mourir par suite, disait-on, de privations, prévint la gendarmerie de Calais qui adressa un rapport au Parquet.

M. le docteur Boulton, médecin légiste, fut commis à l'examen du cadavre et cet examen confirma les dires du public.

La mère est une nommée Oges, née Cuvelier. Elle a déjà perdu trois enfants et est un peu simple d'esprit.

Le Parquet statuera. Le permis d'inhumer ayant été délivré, l'enterrement a eu lieu hier matin.

Le XXIe Congrès à Lille des Caisses d'Épargne de l'Est et du Nord

C'est lundi matin, qu'en la salle de fêtes de la maison des Etudiants, rue de Valmy, à Lille, s'est ouverte la XXIe Conférence des Caisses de l'Est et du Nord.

M. Rozey, vice-président de la Caisse d'Epargne de Reims, présidait, ayant autour de lui au bureau : MM. J. Dolez, président de la Caisse d'Epargne de Lille ; Georgel, président de la Caisse d'Epargne de Nancy ; Krug, président de la C.E. de Besançon ; Bouponnier, président de la C.E. d'Abbeville ; Goulier, directeur de la C.E. de Château-Thierry ; Perrottet, agent général de la C.E. de Reims, secrétaire général ; Callois, secrétaire général de la C. E. de Reims, secrétaire de permanence, etc.

De nombreux délégués se trouvaient dans la salle. Citons parmi eux : MM. Bouponnier, Dufour et Decaux, d'Abbeville ; Doulieux d'Auxerre-sur-Lys ; Caumartin, Garet et Dupuis, d'Amiens ; Jude et Labbe, d'Arras ; Vasseur, Gonse et Jacquier de Bapaume ; Gally, Fontaine, etc., de Bethune ; Coppin et quelques délégués de Boulogne-sur-Mer ; Cabaret et quelques représentants de Calais ; Renau, de Cambrai ; Lavoix et Bertin, de Douai ; Darras et quelques membres de Dunkerque ; Dehonschoenkerker et quelques délégués d'Hazebrouck ; Courtin et Fladys, de Lens ; Dolez et Dubas, de Lille ; Fontaine et Warnotte, de Maubeuge ; Fracre, de Rogeroi ; Wibaux et quelques délégués de Roubaix ; Leroux et quelques délégués de Saint-Omer ; Ducastel et quelques délégués de Saint-Pierre-les-Calais ; Grosso et quelques membres de Saint-Quentin ; Desurmont et quelques délégués de Tourcoing ; M. de Poncheville et quelques délégués de Valenciennes ; Sonnitz et quelques membres de la C.E. d'Armentières ; Gourdin et quelques délégués de Gravelines, etc.

UN DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. J. Dolez, président de la Caisse d'Epargne de Lille ayant souhaité la bienvenue aux congressistes, M. Rozey, président démontre l'activité des Caisses d'Epargne.

« Deux faits essentiels, dit M. Rozey, ont marqué la période qui s'est écoulée entre la conférence de Reims en mai 1927, et celle d'aujourd'hui, à Lille : la confiance des déposants et la revalorisation du portefeuille des Caisses d'Epargne. Actuellement, le montant global des dépôts, pour la France entière, est de 16.107.168.985 fr. La cadence extraordinaire des déposants des Caisses d'Epargne, durant seize mois, a été de près de cinq milliards. »

Ayant parlé du fort taux d'intérêt servi aux déposants, M. Rozey ajouta :

« En ce qui concerne la revalorisation du portefeuille des C.E. elle est, la conséquence immédiate de l'optimisme qui a permis, aux titres dits « de père de famille », de recouvrer, en moins de 18 mois, des cours, que l'on désespérait de revoir avant longtemps. »

DE NOMBREUX RAPPORTS

On donna lecture de nombreux rapports, tant dans la matinée que au cours de la séance de l'après-midi. Voici les principaux :

De M. J. Collot, membre du conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne de Bar-le-Duc, rapport sur la « Caisse d'Epargne à l'usine » ; M. Girard, agent général de la C.E. de Dijon, rapport sur le « Groupement des « Comptes Dormants » ; création d'un compte global », élaboré par lui et M. Scherpereel, agent général de la Caisse d'Epargne de Roubaix. M. Perrotte, agent général de la Caisse d'Epargne de Reims, comptes-cartes et machines à calculer avec démonstration pratique projet d'adaptation dans les Caisses d'Epargne.

« L'utilisation du carnet de chèques dans les Caisses d'Epargne », par M. Lavoux, vice-président de la Caisse d'Epargne de Douai ; M. Pumpin, vice-secrétaire du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Reims : « la différence entre le régime légal des Caisses d'Epargne ordinaire et celui des banques populaires, des Caisses régionales agricoles, des Sociétés Coopératives de Crédit, des Caisses rurales etc. ; nécessité de donner aux Caisses d'Epargne un régime aussi favorable qu'à ces diverses institutions ». M. Decaux, agent général de la Caisse d'Epargne d'Abbeville :

« De l'utilité d'un service de coffres de sûreté au point de vue de la propagande dans les Caisses d'Epargne ; M. Leroux, de Laon : « Comment organiser et développer l'épargne post-scolaire dans les milieux de l'apprentissage : cours d'adultes, écoles professionnelles, cours d'apprentissage, patronages etc. » M. Bouteau, de Sézanne : « Représentation des Caisses d'Epargne à l'Institut international de l'Epargne et dans les Congrès à l'étranger » ; M. Blanfetol, de Montbéliard : « Proposition d'un règlement nouveau pour les certificats de propriété, délivrés par les maires » ; M. Cormont, de Wassy : « La seconde carte de répertoire pour les femmes mariées ou veuves », et...

Des vœux en conséquence furent adoptés pour un grand nombre de rapports.

L'AN PROCHAIN LE CONGRÈS AURA LIEU EN JUIN

Après un échange de vues il fut décidé que, en 1929, le Congrès des Caisses d'Epargne aurait lieu en juin, soit à Nancy, soit à Dijon. On a des propositions de ces deux villes.

UNE INTERPELLATION SUR L'APPEL DES RÉSERVISTES EN 1928

M. Jules Hayaux sénateur de la Haute-Saône, a écrit à M. le Président du Sénat pour l'informer qu'il interpellera, à la rentrée, M. le Ministre de la Guerre sur la manière dont a été fixé l'appel des réservistes en 1928.

Les réservistes de l'artillerie et de cavalerie peuvent faire leur période du 5 au 25 novembre, tandis que ceux de l'infanterie et des bataillons de chasseurs à pied verraient séparés de 18 jours au 8 juillet au lieu du 27 août au 16 septembre, époques des grands travaux de la campagne ce qui est inadmissible.

L'acquittement du meurtrier d'une polonaise à Maretz

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

PRÉPARATION DU DRAME

Le 4 mai, dans la matinée, prétextant des courses à faire au Cateau, il se rendit à Bohain acheter chez l'armurier Quincampoix un revolver et des cartouches.

A son retour à Maretz, vers 13 heures, il alla charger son arme derrière les écuries, abandonnant sous un tas de fagots, où la gendarmerie devait les retrouver, les cartouches non utilisées ; puis il glissa le revolver dans sa poche.

MEURTRE ET TENTATIVE DE SUICIDE

Patrons et ouvriers étaient encore à table ; il attendit que Amélia eut terminé son service et que les ouvriers fussent partis. Vers 13 h. 45, comme la Polonaise, dans la cour de la ferme, passait près des clapiers, il fit feu sur elle et immédiatement après sur lui-même.

Grièvement blessés, l'un et l'autre, Deseyn et sa victime furent transportés à l'hôpital Saint-Julien, à Cambrai. Popieluch Amélia, qui avait reçu à bout portant un coup de revolver dans la tempe droite, et dont le cerveau avait été traversé, décéda le soir même vers huit heures, sans avoir repris connaissance.

Atteint aux lèvres et à l'os temporal droit, Deseyn, plus heureux, survécut à ses blessures et, dès le 21 mai, soit dix-sept jours plus tard, put quitter l'hôpital.

LA VERSION DE L'ACCUSÉ

L'accusé nie les faits qui lui sont reprochés et prétend, après avoir varié d'ailleurs dans ses déclarations, que Amélia Popieluch et lui avaient résolu de mourir ensemble, sous le prétexte qu'un polonais, dont la jeune fille redoutait l'arrivée, devait venir la rejoindre en France.

Son amie l'avait elle-même chargé d'aller acheter un revolver. Elle s'était tirée, la première deux balles dans la tête, s'était effondrée à ses pieds, fidèle à ses engagements, il avait tenté de se tuer ensuite.

Mais cette version est absolument controuvée, tant par les circonstances mêmes du drame que par l'attitude de la victime et les propos qu'elle a tenus avant qu'il ne s'accomplisse.

L'arrivée du rival Polonais est pure imagination : Amélia Popieluch n'avait aucune raison de se suicider et rien n'avait pu faire croire à son entourage qu'elle en eut le dessein. Elle aimait la vie et ne songeait qu'à vivre. Mais elle ne voulait pas de Deseyn. Vexé, celui-ci ne le lui a pas pardonné.

PRÉCÉDENTES MENACES

Il n'est pas inutile de noter que, déjà en 1925, chez la même personne M. Leduc, l'accusé avait formulé des menaces de mort contre une jeune fille, Fréver Victoire, parce qu'elle refusait de se donner à lui, et qui en avait conçu une telle frayeur qu'elle avait quitté la ferme.

LE VERDICT

M. l'avocat général Vermullen, dans son réquisitoire, s'emploie à démontrer que Deseynets bien coupable du meurtre de la jeune servante polonaise. Il s'appuie sur les contradictions de l'accusé et sur l'invraisemblance de la version qu'il soutient.

Selon l'avocat général, Deseyn, passionnément épris d'Amélia Popieluck, a cédé à une impulsion criminelle provoquée par la résistance de la Polonaise.

Et M. Vermullen ne s'oppose pas dans ces conditions, à l'application des circonstances atténuantes. Il demande donc les travaux forcés à perpétuité.

Me Vanhoucke, qui lui succède, plaide l'acquittement. Il développe la thèse du suicide qui, d'après lui, ne fait pas de doute. Et il cite, pour l'étayer, le témoignage d'une amie de la victime qui a rapporté que l'infortunée Amélia avait déjà manifesté l'intention de se donner la mort.

L'avocat a-t-il convaincu les jurés ? En tout cas, le doute qui plane sur cette mystérieuse affaire les incite à répondre par la négative aux questions qui leur sont posées. C'est donc un verdict d'acquittement qu'ils rapportent.

Et Alois Deseyn est acquitté. A. J.

Le procès de Colmar a repris hier

Me MARCEL FOURRIER RESTE AU BANC DE LA DÉFENSE

C'est par la liquidation provisoire du dernier des incidents de samedi, suspension de Me Marcel Fourrier, l'un des défenseurs, que commence la journée. Ce dernier est à la barre à sa place.

Le président. — Me Fourrier, vous vous êtes pourvu en cassation contre l'arrêt vous suspendant pour un mois. Le pourvoi est suspensif de la peine.

Me Berthon dépose des conclusions demandant acte de ce que l'arrêt frappant Me Fourrier avait été rédigé avant que Me Fourrier ait présenté sa défense.

En développant ses conclusions Me Berthon rappelle certains précédents à l'actif de magistrats du second empire et précisés dans un télégramme de Me Campinchi à Me Fourrier.

La Cour rejette purement et simplement les dernières conclusions de la défense.

Puis les accusés ont la parole pour faire une déclaration concernant les conclusions déposées samedi et résumées par Me Thomas.

— Jamais, affirme d'abord l'accusé Hauss, nous n'avons voulu séparer la France de l'Alsace. Jamais nous n'avons reçu de l'argent de l'Allemagne, ni travaillé pour elle.

Les autres successivement protestent de leur innocence et de leur désintéressement. Voici debout l'abbé Fashauer, figure grasse, oreilles aux larges pavillons, yeux bleus à la couleur un peu terne. Il est vêtu d'une redingote noire et parle avec de grands gestes en se tournant d'un mouvement de prédicateur vers tous les côtés de la salle.

Fashauer se défend d'avoir touché de l'argent de l'Allemagne. Les autres accusés, notamment Rossé, prétendent ignorer les faits dont on les accuse.

On entend ensuite le premier témoin, M. Bauer commissaire spécial de Strasbourg.

Delespaul-Havez
CHOCOLAT
Corona
A CROQUER
Grenier Meilleur

L'incorporation de la 1re fraction du contingent de la classe 1928 aura lieu les 10, 11 et 12 Mai

Les jeunes soldats faisant partie de la première fraction de la classe 1928 et affectés à des corps de la métropole, seront appelés sous les drapeaux à l'une des dates ci-après : 10, 11 et 12 mai courant. Quant à ceux qui seront désignés pour des corps de l'armée française, du Rhin d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, la date de convocation leur sera indiquée par leur ordre d'appel individuel.

Les jeunes gens qui se croient susceptibles d'être réformés pour maladie ou infirmités survenues depuis le conseil de révision doivent en faire la déclaration dès la réception de leur ordre d'appel sous les drapeaux, au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence. Ceux qui pour une cause de maladie ou pour de sérieux intérêts de famille désirent obtenir un sursis d'arrivée, doivent remettre dès la réception de leur ordre d'appel au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence, une demande appuyée de certificats établissant leur situation.

La Politique régionale

FÉDÉRATION DES RÉPUBLICAINS DE GAUCHE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Appel aux républicains de gauche

Sous ce titre la Fédération des républicains de gauche de l'arrondissement de Lille publie la note suivante :

« Un certain nombre de délégués du Parti républicain, radical et radical-socialiste ont décidé dans une assemblée du 23 mars dernier de constituer une Fédération des républicains de gauche de l'arrondissement de Lille, dans laquelle auraient leur place sans distinction tous les républicains acceptant les lois sociales et laïques de la République et partisans d'une politique de rapprochement entre les Peuples, de paix entre les citoyens et de progrès social.

» Les élections dernières ont confirmé la nécessité de cette organisation car faute de cohésion et d'union les républicains de gauche, — quelques rares et heureuses exceptions, — n'ont pas figuré dans la lutte électorale.

» Nous faisons appel à tous nos amis pour entrer dans notre Fédération.

» Il ne s'agit pas pour nous de créer un parti : nous n'avons ni cette ambition ni ce dédain des partis existants. Les républicains, radicaux et radicaux-socialistes, notamment, entendent désormais intensifier l'action de leur Parti auquel ils restent fidèles et ils ne se laisseront jamais absorber par un Parti nouveau.

» La Fédération s'efforcera surtout de rapprocher les hommes, de mêmes tendances politiques et sociales. Elle sera l'intermédiaire entre les partis républicains de gauche pour réaliser l'union, dissiper les malentendus entre personnes, prévenir les conflits et les apaiser s'ils se produisent. Par des réunions fréquentes, elle permettra aux républicains de gauche trop souvent isolés et abandonnés de se connaître et de s'entr'aider.

» L'Ecole laïque a auprès d'elle son Amicale ; la Fédération sera la plus grande amicale des républicains laïques de l'arrondissement.

» L'action politique de la Fédération tendra à l'union des républicains de gauche aussi bien sur le terrain de la politique municipale que sur le terrain de la politique générale ; toute autre attitude présentant un caractère équivoque que nous voulons éviter.

» Orientée nettement vers l'étude des questions économiques et sociales, qu'elle examinera dans l'esprit réaliste, elle organisera des conférences et étendra sa propagande jusque dans les plus petites communes.

» La Fédération insiste tout particulièrement auprès de ses adhérents sur l'action éducative populaire qu'elle entend poursuivre.

» Deux questions appelleront immédiatement son attention : l'une vitale pour le Pays, la question de la natalité ; l'autre, si intimement liée à la paix sociale, la question de l'habitation. Elles seront examinées dans leurs rapports avec la politique générale et la politique locale.

» Si elle limite son effort à l'arrondissement de Lille, la Fédération entend néanmoins rester en contact étroit et amical avec les organisations des autres arrondissements et avec les personnalités républicaines du département. Elle se constitue notamment en plein accord avec la section du Nord du Parti républicain, radical et radical-socialiste.

» Telle est l'œuvre modeste, mais qui nous paraît utile, à laquelle nous vous prions de donner votre concours ».

Henri SPRIET, président ; Louis DEMESMAY, conseiller général et Georges POTIE, vice-présidents ; Jean LEVY, secrétaire.

P.-S. — Prière d'envoyer les adhésions à M. H. Spriet, 25, rue Jacquemars-Giélée, Lille.

UN PROCÉDÉ BIEN SIMPLE QUI FERA DURER VOTRE LINGE TROIS FOIS PLUS
suivez-là
vous serez enchantée
1° Ne pas savonner, ni frotter le linge avant de le mettre à bouillir, mais seulement le faire tremper quelques heures avec des cristaux de soude.
2° Faire ensuite bouillir 20 à 25 minutes — pas plus — avec 10 litres d'eau :
2 quilloires à soupe de savon mou ou 20 grammes de savon de Marseille ;
1 tasse de BLANCO ;
1 poignée de cristaux ;
3° Une fois bouilli, passer le savon seulement sur les taches qui présenteraient encore quelques traces. Rincer ensuite abondamment.
RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :
1° Dissoudre le BLANCO dans de l'eau chaude avant l'emploi ;
2° Employer le plus d'eau possible pour faire bouillir au moins les 3/4 de la lessiveuse. Supprimer le tube d'arrosage ;
3° Tendre les fils de fer de votre lessiveuse afin que le linge soit toujours dans l'eau.
GARANTIE : Même employé pur, BLANCO n'attaque pas le tissu le plus fin et n'a pas d'odeur.

MUSE LILLOISE
ACTUALITÉ

Film d'Actualités

Air : Et v'là l' tableau.

— I —

J' queminche in l'vant l' rideau,
Par un biau tableau,
Ch'est p rire à larmes !
V'là ch' prijonnier d'Arras
Connu pour un as
Qui mariot.., hélas !
In étant in prijon...
Ch'est pour cheull' raison
Qu'intre deux gendarmes
Que l' « Oud » Sacramentel
S' dijot, ch'est réel,
Triste lune de miel.

— REFRAIN —

V'là mes tableaux, tableaux, tableaux
Cinématographiques,
V'là mes tableaux, tableaux, tableaux
Vettez comme i's sont biaux.

— II —

L' Burre à vingt francs l' kilog
L'aut jour deschindot
Su' l' marqué d' « Charolles »
A trèze francs simplemint
Et naturelt'mint
C'hiot un évènimint ;
Car certains paysans
Pou' n' point perd' siept francs
Faijott'nt les marioles
Pou' n' point baisser leu' prix,
Cheuss-là, à m'n avis,
Sont des mercantis

— III —

J' croa qu' les Douaniers d' Baisieux
N'ont point trod aux yeux
Qu'i's ont la routine...
L' traudeu' d' Marcq-in-Barœul,
Qu'i's avoi'nt à l'œul,
Connot leur accueil ;
Ch'est eu l' Industriel
Trouvrot naturel
D' trainder l' Saccharine...
Awi, mais l' citoyen
I' va vir combien
Que s' fraude ell' li rvient.

— IV —

V'là qu'on augmintie l' pain,
D' deux sous l... ch'est certain
Qu' n' marchande d' farine,
Devant leu' coffre-fort
Rieol'nt bien fort
Des bonn's poir's du Nord :
D'ichi peu vous verrez...
Cha n'vous pind au nez,
Incore eun' combine
Pour eune augmintation...
Et satisfaction
Avec protection.

Auguste LADDE.

DERNIÈRE HEURE

Un accord provisoire entre Japonais et Chinois

NÉANMOINS LA SITUATION DEMEURE TENDUE

Un accord provisoire entre Japonais et Chinois a été conclu au sujet de Tsi Nan Fou sur la base suivante : les troupes chinoises ne pénétreront pas dans un rayon de dix kilomètres autour de la zone de défense japonaise.

D'autre part, on mande de Changhaï que le gouvernement nationaliste de Nankin envisagerait de soumettre à la S. D. N. l'affaire des désordres de Tsi Nan Fou.

L'Association des étudiants de Changhaï mène une violente campagne d'agitation pour exciter l'opinion contre les Japonais.

La Chambre de Commerce chinoise discutera cet après-midi l'opportunité d'une grève générale.

Selon les nouvelles reçues de Tsi Nan Fou, la situation est calme. Cependant la découverte des cadavres des victimes, horriblement mutilés, a causé une certaine effervescence et l'atmosphère est particulièrement tendue.

LES NORDISTES BOMBARDENT LA VILLE

Depuis leur évacuation de Tsi Nan Fou, les nordistes bombardent systématiquement la ville. Un de leurs aéroplanes s'est écrasé sur le sol et les occupants ont été tués.

Roubaix
BUREAUX : 15, Rue de la Gare. Téléph. 9-61. — ADMINISTRATION DE VENTE : 78, Grande Rue.

Les Opinions de Séraphin

Une réforme qui s'impose

Nous possédons, à Roubaix, un magnifique établissement hospitalier : l'hôpital « La Fraternité ». En son temps, nous en avons décrit les nombreux services. Nous avons admiré le cadre et les installations modernes qui s'y situent. Le confort, la propreté, le système d'aération forcèrent notre louange. Et elle fut si chaude qu'un de nos confrères, voulant faire rendre à César ce qui lui appartenait, revendiqua, pour une administration municipale dont le mandat expirant ne fut pas renouvelé, l'honneur de sa création.

Fort bien. Il n'y a aucun inconvénient à cette reconnaissance.

Seulement, il y en a peut-être un, et infiniment grave, dans la façon dont le service de nuit est assuré à la Fraternité.

Expliquons-nous.

Le personnel administratif de l'Hôpital prend son service à 8 heures du matin. Il le quitte à 6 heures du soir. De sorte que, si invraisemblable que cela paraisse, il n'y a, à l'hôpital La Fraternité, de 6 heures du soir à 8 heures du matin, personne pour assurer un service urgent.

J'entends bien, il y a les sœurs. Mais celles-ci, toutes de charité et de dévouement, sont là pour soigner les malades, non pour administrer. De sorte qu'en cas d'accident, un certain flottement se produit dans la marche du service et que l'automobile ambulance, payée par la ville pour intervenir sans délai, intervient rapidement quand le personnel est là, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, mais beaucoup plus tard, quand le personnel administratif est absent. Les conséquences ? Déplorables.

Une femme, blessée rue des Longues-Haies, mourut de ce retard. Un scandale récent nous fait obligation de dire un mot à l'administration des Hospices.

Lundi matin, 30 Avril, une jeune fille était retirée du canal de Roubaix, au Sartel, passage des Soies. C'était une pauvre malheureuse de 16 ans qui, n'ayant pu surmonter une peine de cœur, avait mis fin à ses jours.

Avec des gaffes, on la conduisit sur la berge, pendant qu'on prévenait et M. Fischer, commissaire de police, et l'hôpital La Fraternité.

Le coup de téléphone à cet établissement, demandant la voiture d'ambulance, fut donné à 6 heures fis. Or, en l'absence de tout personnel administratif, la voiture ne peut sortir sans l'autorisation de Mme la Supérieure, qui devient, ainsi, de 6 heures du soir à 8 heures du matin, Directrice de la Fraternité. Le malheur voulut, qu'à cette heure matinale, elle fit ses dévotions. Et le chauffeur, qui est en même temps concierge, n'osa pas la déranger en ces circonstances.

Et cela dura ainsi, près de deux heures, jusqu'à l'arrivée personnel. Pendant ce temps, la malheureuse fillette, dont les vêtements avaient été déchirés par les gaffes, était exposée, toute nue, à la curiosité malsaine des passants.

Nous avons recueilli l'écho indigné de cette incurie et de cette injure à la morale et au respect qu'on doit à la mort.

Après l'incident de la rue des Longues-Haies, celui-ci nous autorise à dire, sans passion, à l'administration des Hospices, que la méthode est défectueuse. L'automobile est mise à la disposition de la Fraternité, pour aller vite, très vite même, se porter au secours d'un blessé, qui peut être sauvé d'une intervention immédiate, ou d'un cadavre à soustraire le plus tôt possible à la vue des curieux.

Un employé de l'Administration, comme cela a lieu à Lille, à Tourcoing, à Wattrelos, doit habiter l'Hôpital, y coucher, y exercer une autorité effective pendant la nuit.

Les religieuses ne sont pas dans les établissements hospitaliers pour les diriger, mais pour y soigner les malades et y prier. Elles ont assez à faire avec cela. Et nous demandons, pour éviter des incidents qui prennent la forme d'un scandale, qu'un employé logé à la Fraternité, y assure une permanence de nuit.

Ainsi sera évité le retour de choses très affligeantes.

E. B.

Les Magasins FASHIONABLE
89, Boulevard de la Liberté, LILLE
exposent en ce moment des complets pour hommes et des costumes pour dames à des prix très avantageux. (Voir annonce en 8e page.)

PÈLERINAGE ANNUEL DE LA « MUSE DE NADAUD » AU MONUMENT DU POÈTE AMÉDÉE PRUVOST

Cette manifestation aura lieu dimanche 13 mai, à 10 h. 03, au Parc Barbieux. M. Napoléon Lefebvre, président de la Muse et M. Dably Henry-Louis, musard et parent du poète, prendront la parole. M. Yves Brochen lira quelques poèmes d'Amédée Pruvost. L'assemblée ira ensuite se recueillir devant le monument élevé à la mémoire du grand peintre Spriet.

Les nombreux amateurs d'art et de poésie de notre région sont invités à se joindre à cette manifestation.

Bock Meyerbeer LE PLUS..... ..... APPRÉCIÉ

UN POIVROT

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Noël L..., 53 ans, colporteur, habitant à Roubaix, rue des Vélocipèdes, pour ivresse manifeste sur la voie publique.

UN CHIEN ERRANT

M. Henri H., âgé de 44 ans, manœuvre et demeurant 134, rue d'Alger, a fait l'objet d'une contravention pour avoir laissé divaguer son chien sans muselière, sur la voie publique.

M. Henri H., s'est vu également gratifié d'une seconde contravention, pour ivresse manifeste.

CYCLISTES ! prenez note
Roger SAGAERT, 5 fois vainqueur monte le
CYCLE BAERT
FABRIQUE DANS LA MAISON
306-308, Rue Carnot, WATTRELOS (Labourer)
(Tél. Roubaix 678)
MAISON RECOMMANDÉE
Remise à neuf de toutes marques

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La commission scolaire s'est réunie dimanche 6 courant, à la mairie, pour entendre les explications des chefs de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Pour ne s'être pas présentés devant elle, la commission scolaire a décidé que les noms de M. Emile Hallaert, demeurant rue de la Prospérité, 4 ; Mmes Marie Dejaegère, demeurant rue du Pile, cour Bonte ; Maria Meulenyser, demeurant rue Bernard, cour Souris, 2, seront affichés à la porte de la mairie pendant une période de quinze jours.

En outre, un chef de famille récidiviste est traduit en justice de paix.

Dans son audience du 22 mars 1928, le tribunal de simple police de Roubaix a condamné Mme Palmyre Plumet, demeurant rue et cour d'Estaing, à trois jours de prison, dans celle du 26 avril, le même tribunal l'a condamnée de nouveau à trois jours de la même peine, pour fréquentation scolaire irrégulière de son fils Vermeire André.

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Les opérations de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance ont donné au cours de la 18e semaine, les résultats suivants :

1.638 versements ont produit : 1.618.412 fr. 41
(31 remboursements ont produit : 887.283 fr. 60)

LE CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ CHORALE « LES MÉLOMANES ROUBAISIENS »

Nous savons que c'est aux fêtes de la Pentecôte que doit être célébré le cinquantième anniversaire de notre chorale roubaisienne. Ce n'est pas sans une légitime fierté qu'un groupement artistique, après un demi-siècle d'existence, peut se glorifier des résultats obtenus. C'est le triomphe du dévouement de ses membres, de leur travail, de leurs qualités.

Les organisateurs s'occupent activement de mettre au point les détails des festivités qui seront données dans le quartier de la rue du Collège. A cette intention, bon nombre de nos excellentes sociétés locales et étrangères ont déjà promis leur gracieuse collaboration. Des concerts seront donnés sur le kiosque placé à l'entrée principale de l'Institut Turgot.

La cérémonie de la bénédiction du drapeau se fera le lundi 28 mai, à 11 heures, avec exécution d'un « De Profondis » à 4 voix de M. Henri Peers, avec soli de basse par M. Pierre Debruyne, en souvenir de leur regretté président d'honneur.

Parmi les réjouissances, notons une retraite aux flambeaux, samedi soir, avec distributions de gâteaux aux enfants. Dimanche et lundi, concerts par les sociétés musicales et chorales, etc...

Nous donnerons en temps utile le programme complet de ces fêtes.

POUR VOTRE DOCUMENTATION
Voir l'Annonce
GALERIES BARBES
En Dernière Page

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AVRIL

Cent quatre-vingt-huit enfants (90 du sexe masculin et 98 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois d'avril.

Cent quatre-vingt-douze mariages ont eu lieu et dix divorces ont été prononcés.

Cent cinquante-deux personnes (75 du sexe masculin et 77 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre, vingt-sept, dont quatre étrangères à la ville, ont succombé.

La mortalité moyenne des cinq dernières années, pour le mois d'avril, est de 157 ; elle fut, pour mars 1928, de 185.

Douze enfants de moins d'un an sont morts soit 6,3 % des naissances.

La tuberculose a fait dix-sept victimes, soit 10,8 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué douze décès.

Les maladies épidémiques en ont amené trois, tous par la grippe.

Le service d'Hygiène a fait procéder à trente-cinq désinfections.

Sur onze échantillons d'eau de puits soumis à l'analyse chimique, huit ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à quatre-vingt-neuf recherches bactériologiques et vingt-huit examens de sang.

Durant le mois d'avril, ledit service a délivré vingt autorisations concernant la construction de vingt-deux habitations et soixante-neuf permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

ROUBAIX - CASINO
(Téléphone 13-14. — Direction PICO)
Programme du 4 au 10 Mai
Tous les jours soirée, matinée dimanche et jeudi
NEUF ATTRACTIONS
De plus en plus fort, car cette semaine encore on pourra rire aux larmes :
LES 4 JUNETROS
dans leur formidable travail acrobatique et d'équilibre vraiment inédit :
Monsieur JUNETROS
dans son travail, se trouve sur des échasses, et il reçoit en équilibre, sur sa tête, son partenaire lancé à 3 mètres de distance : cet exercice, qui est unique, fera vraiment frissonner les véritables amateurs de sport athlétique.
Jean MARSAC
le chansonnier montmartrois, composera des chansons inédites avec les mots donnés par le public :
O'BRIEN and LADY
les cascadeurs excentriques, déchaîneront les rires :
WILLY WOLTARD
présentera sa chapellerie moderne ;
CHARCO
l'excellent diseur fantaisiste dans son répertoire varié et de famille ;
LA VOYANTE DES FOLIES-BERGÈRES
verra à travers les spectateurs et devinera, avec les yeux bandés, tout ce que le public lui présentera :
MAX HOLIS
comédien lyrique dans un inénarrable sketch qui vous fera mourir de rire :
TOM MORENO
le danseur excentrique à la manière du fameux comique américain ANCHELLMANN ;
ET POUR FINIR
PAUL OPOL
le cascadeur avec ses assiettes, table et buffet.
Enfin, voilà un programme qui fera encore triompher le CASINO DE ROUBAIX et regretter tous ceux qui ne seront pas venus voir ce beau spectacle. — LOCATION tous les jours à partir de 10 heures du matin. 12, place de la Liberté.

Sociétés et comités

A LA MUSE DE NADAUD. — Séance fertile et saine que préside Napoléon Lefèvre.

L'assemblée, après la discussion de différentes questions mises à l'ordre du jour après quelques paroles émues disant l'absence de M. Léopold Kahn, aborde la lecture des œuvres nouvelles.

Charles Barenne, dans une poésie calme et sonore, donne un bel échantillon de son enviable talent : « Fantaisie astronomique ». M. Edmond Desmodts est un observateur profond : il le prouve en lisant les vers de son œuvre, « La Bacchante a pris froid ». M. Alfred Losfeld glane parmi les pages d'un antique cahier de poésies quelques rimes choisies : « Attrape ça », « Un bon reste », « Défi pour défi », « Serment d'amour ». M. Jules Delespierre, penseur grave et talentueux, chante les premiers murmures de l'âme : « La Sève ».

Mme Havez-Planque, avec la grâce qui lui est particulière, détaille une nouvelle d'André Barenne : « Cœur brisé ». Vandekerkhove fils raconte les heures suprêmes d'un château féodal : « Un songe au clair de lune ». Yves Brochen révèle son cœur sensible en déclamant de son timbre d'airiste une étude émouvante : « L'impossible illusion ». Robert Vandecrux, resplendissant des rayons de sa belle gaîté, dévoile sous un jour radieux les ressources inépuisables d'une bonne humeur toujours neuve, « Prèmes... en prose ».

En résumé, réunion active se prolongeant, dans une atmosphère intime, assez tard dans la nuit et qui laissera, à ceux qui en vécurent les minutes, le souvenir d'agréables moments.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU PERSONNEL DE LA POLICE DE ROUBAIX. — Cette association s'est réunie le dimanche 6 mai, à 8 heures du matin, au poste central sous la présidence de M. Delchambre Pierre.

La situation morale a été exposée par le secrétaire M. Deronne ; elle n'a donnée lieu à aucune observation, pas plus d'ailleurs que la situation financière, dont lecture a été faite par M. Smet, trésorier. Celle-ci est des plus florissante, grâce aux membres bienfaiteurs et aux subventions accordées par l'Etat, le département et la ville.

Malgré une cotisation modique, les sociétaires, durant l'année écoulée, ont bénéficié de nombreux avantages : visites médicales, frais pharmaceutiques, primes à la naissance, indemnités de décès et allocations de retraites, pour une somme dépassant 9.400 fr.

L'avoir de la Société, au 31 décembre 1927, placé aux fonds disponibles et de retraites, s'élevait à 74.400 francs.

Sont réélus à l'unanimité : président, M. Delchambre Pierre ; secrétaire M. Deronne, trésorier-adjoint, M. Duhamel, commissaire M. Deseure, MM. Lussiez et Fournier, sont réélus commissaires de surveillance.

Il est procédé ensuite à l'admission de cinq nouveaux membres.

Après examen de quelques questions d'ordre intérieur, il est procédé à la remise de l'allocation annuelle à 37 retraités.

La séance est levée à 8 heures 20.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Aujourd'hui mardi, répétition générale à 7 h. 30, au siège.

FANFARE « LA PAIX ». — Demain mercredi, à 7 h. 30 précises, répétition générale du programme du 10 juin. Des instructions seront données pour la sortie de dimanche prochain à Lys-lez-Lannoy.

FESTIVITÉS DES QUARTIERS SAINTE-ELIS